



## Outil d'autoévaluation de la mobilisation de notre organisation autour du recrutement et de la rétention des parents ayants droit

### Réseau des ayants droit

Nous avons établi, en élaborant notre approche en accueil et accompagnement du parent, que la transformation des pratiques a besoin d'être soutenue par toute l'organisation pour être optimale et durable.

L'AFPNB a produit en 2016 un cartable d'*Outils d'aide à la décision et à la planification* qui intègre son approche en AAP et vise à soutenir la mobilisation de toutes les dimensions d'une organisation autour de l'accueil et de l'accompagnement du parent. Voici comment l'AFPNB définit ces quatre dimensions :

<b>Orientation</b>	Première dimension de l'organisation, elle inclut la gouvernance et toutes les questions liées aux directions qu'une organisation se donne. Les cadres de l'organisation (sa mission, ses mandats, ses valeurs et ses priorités stratégiques) en font également partie.
<b>Fonctionnement</b>	Une fois les orientations clairement établies, il faut organiser l'action, aligner le fonctionnement pour qu'il permette d'avancer dans la direction donnée. Les politiques internes, les plans d'action et les règles de fonctionnement font partie de cette dimension.
<b>Action</b>	C'est la dimension de l'intervention, du passage à l'action. C'est ce qu'une organisation fait concrètement pour réaliser sa mission, ses mandats et ses plans d'action. Les services, les activités, les projets et la production d'outils font partie de cette dimension.
<b>Approche</b>	Finalement, l'organisation cherche aussi à faire en sorte que les personnes qui travaillent à la réalisation des services, activités et projets adoptent une approche conforme à ses orientations, à ses règles de fonctionnement et à ses valeurs ou convictions. Cette dimension concerne la « manière de faire ».

Afin d'évaluer dans quelle mesure vos pratiques de recrutement et de rétention des parents ayants droit mobilisent toute votre organisation, nous vous invitons à répartir tous les éléments de votre stratégie qui les concernent dans le tableau de la page suivante, selon la dimension de l'organisation auxquels ils sont liés. Prenez ensuite le temps de réfléchir ensemble à ce que cela vous indique et surtout, à ce que vous pourriez ajouter ou faire autrement pour que l'accueil et l'accompagnement des parents ayants droit soit une préoccupation qui traverse toute votre organisation.

**OUTIL 6 – AUTOÉVALUATION 4 DIMENSIONS DES ORGANISATIONS**

	<b>Des exemples de pratiques de qualité</b>	<b>Nos actions en matière de recrutement et rétention des parents ayants droit</b>	<b>Des actions à planifier pour améliorer le recrutement et la rétention des parents ayants droit</b>
<b>Orientation</b>	<p>On a ajouté à nos principes directeurs la reconnaissance du rôle clé du parent dans la réussite éducative de son enfant.</p> <p>On alloue annuellement un budget de promotion et de représentation afin de soutenir les efforts visant à faire connaître les avantages de l'éducation en français.</p>		
<b>Fonctionnement</b>	<p>On assure la mise en place et le maintien de services d'appui pour les élèves ayants droit afin de répondre à leurs besoins en matière de francisation.</p> <p>On planifie chaque année une journée de formation sur la pédagogie en milieu minoritaire.</p>		
<b>Action</b>	<p>On organise des activités pour la communauté francophone, en partenariat avec d'autres organismes francophones.</p> <p>On prête des ressources en français aux parents : livres, films, jeux éducatifs, etc.</p>		
<b>Approche</b>	<p>On prend le temps d'échanger avec les parents pour mieux comprendre les stratégies de communication qui fonctionnent bien avec eux.</p> <p>On considère l'accueil comme une stratégie qui va au-delà de l'accueil initial et se fait en continu.</p>		